

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00020 Numéro SIREN : 799 734 934 Nom ou dénomination : AAAL'TO

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2020 sous le numéro de dépôt 718

Désignation de l'entreprise : SASU AAAL'TO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise Rue de l'Amiral Lancelot 08350 DONCHERY Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 79973493400018 Néant ☐ *

				Exercice N clos le	N-1
				13 0 0 6 2 0 1 9	13 1 1 2 2 0 1 7
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB			
	Frais de développement *	CX	198 718	59 452	198 718
	Concessions, brevets et droits similaires	AF			
	Fonds commercial (1)	AH			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	Terrains	AN			
	Constructions	AP	17 421	1 110	16 311
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	96 463	32 585	63 877
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 725	799	926
	Immobilisations en cours	AV			
	Avances et acomptes	AX	5 205		5 205
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	780 200		780 200
	Créances rattachées à des participations	BB			
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières*	BH			
TOTAL (II)		BJ	1 099 732	93 947	1 005 785
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	498 492	84 024	414 468
	En cours de production de biens	BN	184 879	37 162	147 718
	En cours de production de services	BP			
	Produits intermédiaires et finis	BR	383 825	48 918	334 907
	Marchandises	BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	32 102		32 102
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	75 737	1 305	74 432
	Autres créances (3)	BZ	816 450		816 450
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
DIVERS	Disponibilités	CF	53 584		53 584
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 250		2 250
	TOTAL (III)	CJ	2 047 320	171 409	1 875 911
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 147 052	265 356	2 881 696
		IA			
		IB			
		IC			
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *					
Immobilisations :					
Stocks :					
Créances :					

Désignation de l'entreprise : SASU AAAL ' TO

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 780...200.....)	DA	780 200	780 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 780	2 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	27 470	24 063
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	17 610	3 586
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	828 060	810 450
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	172 563	1 898
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 242 450	1 002 631
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	454 013	987 449
	Dettes fiscales et sociales	DY	132 433	15 190
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	52 176	47 653
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 053 635	2 054 821
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 881 696	2 865 271
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		1C		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1D		
		1E		
	{ Ecart de réévaluation libre	1F		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1G		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1H		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	811 185	2 054 821
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	156 221	1 210

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SASU AAAL ' TO						Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	1 597 967	FE	2 104 592	FF	3 702 559	2 411 895		
		FG	1 180	FH		FI	1 180			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 599 147	FK	2 104 592	FL	3 703 739	2 411 895		
	Production stockée*					FM	(322 439)	(81 243)		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	15 570	3 500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 970	139		
	Autres produits (1) (11)					FQ	705	33		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 412 544	2 334 324	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		34		
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 890 162	1 137 776		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	96 684	(12 675)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	974 480	1 122 751		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 392	1 455		
	Salaires et traitements*					FY	123 044	58 782		
	Charges sociales (10)					FZ	26 665	7 102		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	73 809	7 467		
						GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	171 409		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	3 243	123		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 367 888	2 322 815	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	44 657	11 509	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		170		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP		170		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 642	5 683		
	Différences négatives de change					GS		92		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	34 642	5 776	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(34 642)	(5 606)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	10 014	5 903		

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations complémentaires (CICE)	x	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement	x	
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles		NA
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises	x	
Evaluations des produits et en cours	x	
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
Montant des engagements financiers	NS
Informations en matière de crédit bail	NA
Engagement en matière de pensions et retraites	NS
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	NA
Liste des filiales et participations	x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	NS
Transferts de charges	NS
Valeurs mobilières	NA
Produits et charges sur exercices antérieurs	NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De la SASU AAAL'TO sise à DONCHERY (08350), Rue Amiral Lancret dont le secteur d'activité est le commerce de gros de minerais et métaux.

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 2 881 695.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 703 739.13 Euros et dégageant un bénéfice de 17 610.22 ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Assemblée Générale Mixte en date du 20 Décembre 2018 a décidé de fixer les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social aux 1er Juillet et 30 Juin, de prolonger de 6 mois cet exercice qui a ainsi exceptionnellement une durée de 18 mois.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisation décomposable.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, la comptabilisation en charges
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés
- les coûts de développement
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 414 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	198 718		
Installations générales agencements aménagements des constructions			17 421
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 585		59 878
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	600		1 125
Avances et acomptes			5 205
TOTAL	37 185		83 628
Autres participations	780 200		
TOTAL	780 200		
TOTAL GENERAL	1 016 104		83 628

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			198 718	198 718
Installations générales agencements aménagements constr.			17 421	17 421
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			96 463	96 463
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 725	1 725
Avances et acomptes			5 205	5 205
TOTAL			120 813	120 813
Autres participations			780 200	780 200
TOTAL			780 200	780 200
TOTAL GENERAL			1 099 732	1 099 732

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		59 452		59 452
Installations générales agencements aménagements constr.		1 110		1 110
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 765	12 820		32 585
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	373	426		799
TOTAL	20 138	14 356		34 495
TOTAL GENERAL	20 138	73 809		93 947

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	59 452				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	1 110				
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 820				
Matériel de bureau informatique mobilier	426				
TOTAL	14 356				
TOTAL GENERAL	73 809				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		170 104			170 104
Sur comptes clients		1 305			1 305
TOTAL		171 409			171 409
TOTAL GENERAL		171 409			171 409
Dont dotations et reprises d'exploitation		171 409			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 566		1 566
Autres créances clients	74 171	74 171	
Impôts sur les bénéfices	11 814	11 814	
Taxe sur la valeur ajoutée	37 597	37 597	
Débiteurs divers	767 039	767 039	
Charges constatées d'avance	2 250	2 250	
TOTAL	894 437	892 871	1 566

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	157 908	157 908		
Fournisseurs et comptes rattachés	454 013	454 013		
Personnel et comptes rattachés	8 392	8 392		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 876	3 876		
Taxe sur la valeur ajoutée	119 416	119 416		
Autres impôts taxes et assimilés	749	749		
Groupe et associés	1 242 450	0		1 242 450
Autres dettes	52 176	52 176		
TOTAL	2 038 980	796 530		1 242 450

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	78 020			78 020

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Autres dépenses recherche et développement				
- Acquisitions résultats de recherche				198 718
Total 2				198 718
Total général				198 718
Dont inscrit au compte 203 du bilan				198 718

Les sommes engagées pour le développement de l'activité de la société au Chili depuis le 1er Novembre 2016 ont été immobilisés en frais de recherche et développement selon le détail suivant :

- 42 461,36 euros concernant les factures réglées à des tiers ;
- 8 431,87 euros concernant les frais de déplacements et d'hébergement réglés par la société ;
- 141 173,75 euros concernant les salaires et charges du Président retenues à hauteur de 70 % ;
- 6 651,42 euros concernant les salaires et charges d Chef d'atelier retenues à hauteur de 10%.

L'amortissement des frais de recherche et développement concernant le Chili est de 5 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements pour dépréciation sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Tant pour les biens faisant l'objet d'une approche par composants (Constructions & AAI des constructions) qu'en l'absence de décomposition (autres immobilisations), les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais recherche et développ.	Linéaire	5 ans
Aménagement	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti », pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont valorisés en fonction de l'état d'avancement à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	716 497
Total	716 497

Autres créances :

- Fournisseurs Avoirs non parvenus : 716 497 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 428
Dettes fiscales et sociales	4 523
Total	18 638

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

- Intérêts courus bancaires

Dettes fournisseurs & comptes rattachés :

- Honoraires : 7 875 €,
- Frais d'actes et de contentieux : 45 €,
- Frais de réception : 333 €,
- Frais de déplacement : 837 €,
- Affranchissements: 36 €,
- Vêtements de travail : 10 €,
- Fournitures administratives : 22 €,
- Assurances : 2 101 €,
- Pénalités : 208 €,
- TVA sur FNP : 962 Euros.

Dettes fiscales & sociales :

- Dettes provisionnées pour congés payés : 3 347 €,
- Charges sociales & fiscales sur dettes prov.congés payés : 426 Euros,
- Organismes sociaux charges à payer (TA-FC-PEEC) : 480 €,
- CFE : 270 Euros,

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 250
Total	2 250

Charges constatées d'avance :

- Maintenance : 500 €,
- Crédit Safe : 1750 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	780 200		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	687 600		
Autres dettes	1 242 450		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	24 042	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Vermeren

COS



Société de Commissariat aux comptes
Société d'Expertise Comptable

7 rue Louis Pasteur - 51435 REZANNE
boris@vermeren-cos.com - 03 26 94 27 95

AAAL'TO

Société par Actions Simplifiée au capital de 780.200 €

Siège Social : rue Amiral Lancret

08350 DONCHERY

799.734.934 RCS SEDAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 Juin 2019**

SAS AAAL'TO
799.734.934 RCS SEDAN

A l'Assemblée Générale de la Société AAAL'TO,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAAL'TO relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié, de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au
-

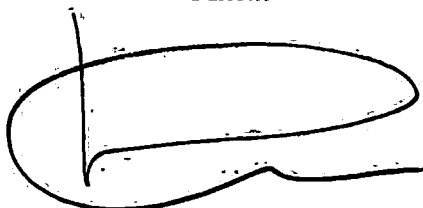
sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 11 décembre 2019

SAS VERMEREN
Commissaire aux Comptes

Benjamin VERMEREN
Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line and a small upward stroke.

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT
STOCKS
CREANCES
DIVERSComptes de
régularisation

Capital Group

Désignation de l'entreprise : SASU AAAL 'TO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 8	
Adresse de l'entreprise Rue de l'Amiral Lancret		08350 DONCHERY	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 7 9 9 7 3 4 9 3 4 0 0 0 1 8		Néant ☐	
		Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 1 9	
		N-1 13 1 1 2 2 0 1 7	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	198 718
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	17 421
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	96 463
Autres immobilisations corporelles		AT	1 725
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	5 205
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	780 200
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	1 099 732
Matières premières, approvisionnements		BL	498 492
En cours de production de biens		BN	184 879
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	383 825
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	32 102
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	75 737
Autres créances (3)		BZ	816 450
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	53 584
Charges constatées d'avance (3)*		CH	2 250
TOTAL (III)		CJ	2 047 320
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 147 052
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives		CR	1 566
Classe de réserve de propriété *			
Immobilisations :			
Stocks :			
Créances :			

VERMEREN
VISA

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU AAAL'TO		Néant ☐			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 780...200.....)	DA	780 200	780 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 780	2 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐	DG	27 470	24 063	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	17 610	3 586	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	828 060	810 450
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	172 563	1 898	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐	DV	242 563	1 002 631	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	454 013	987 449	
	Dettes fiscales et sociales	DY	132 433	15 190	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	52 176	47 653		
	Compte régularisation	EB			
Produits constatés d'avance (4)		EC	2 053 635	2 054 821	
TOTAL (IV)		ED			
Ecart de conversion passif* (V)		EE	2 881 696	2 865 271	
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	IC			
		Reserve spéciale de réévaluation (1959)	ID		
		Ecart de réévaluation libre	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	811 185	2 054 821	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	156 221	1 210	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AAAA, 'TO

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracomunitaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD	1 597 967	FE	2 104 592	FF	3 702 559
			FG	1 180	FH		FI	1 180
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 599 147	FK	2 104 592	FL	3 703 739	
	Production stockée*					FM	(322 439)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	15 570	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 970	
	Autres produits (1) (11)					FQ	705	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 412 544
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	34	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 890 162	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	96 684	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	974 480	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 392	
	Salaires et traitements*					FY	123 044	
	Charges sociales (10)					FZ	26 665	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	73 809	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	171 405	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	123	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 367 888
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	44 657	
opérations en trésorerie	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	170	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	170	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 642	
	Différences négatives de change					GS	92	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	34 642	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(34 642)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	10 014	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AAAL ' TO

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOVOIS

Cédex Group

		Exercice N		Exercice N-1											
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA													
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB													
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC													
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID													
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	804	2 316											
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF													
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG													
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	804	2 316											
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(804)	(2 316)											
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ													
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(8 400)												
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	3 412 544	2 334 494											
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 394 934	2 330 908											
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	17 610	3 586											
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO													
(2)	Dont { produits de locations immobilières	IIV													
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG													
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP													
	{ - Crédit bail immobilier	HQ													
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III													
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ													
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK													
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX													
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC													
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD													
(9)	Dont transferts de charges	A1	56	139											
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2													
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3													
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4													
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9														
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES</td> <td>804</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES	804				
Exercice N															
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels														
PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES	804														
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs						
Exercice N															
Charges antérieures	Produits antérieurs														

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evénements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations complémentaires (CICE)	x	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement	x	
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles		NA
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises	x	
Evaluations des produits et en cours	x	
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
Montant des engagements financiers	NS
Informations en matière de crédit bail	NA
Engagement en matière de pensions et retraites	NS
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	NA
Liste des filiales et participations	x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels
Transferts de charges
Valeurs mobilières
Produits et charges sur exercices antérieurs



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

De la SASU AAAL'TO sise à DONCHERY (08350), Rue Amiral Lancret dont le secteur d'activité est le commerce de gros de minerais et métaux.

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 2 881 695.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 703 739.13 Euros et dégageant un bénéfice de 17 610.22 ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Assemblée Générale Mixte en date du 20 Décembre 2018 a décidé de fixer les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social aux 1er Juillet et 30 Juin, de prolonger de 6 mois cet exercice qui a ainsi exceptionnellement une durée de 18 mois.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisation décomposable.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

L'entité a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, la comptabilisation en charges
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actif, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés
- les coûts de développement
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 414 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	198 718		
Installations générales agencements aménagements des constructions			17 421
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 585		59 878
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	600		1 125
Avances et acomptes			5 205
TOTAL	37 185		83 628
Autres participations	780 200		
TOTAL	780 200		
TOTAL GENERAL	1 016 104		83 628

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			198 718	198 718
Installations générales agencements aménagements constr.			17 421	17 421
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			96 463	96 463
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 725	1 725
Avances et acomptes			5 205	5 205
TOTAL			120 813	120 813
Autres participations			780 200	780 200
TOTAL			780 200	780 200
TOTAL GENERAL			1 099 732	1 099 732

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		59 452		59 452
Installations générales agencements aménagements constr.		1 110		1 110
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 765	12 820		32 585
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	373	426		799
TOTAL	20 138	14 356		34 495
TOTAL GENERAL	20 138	73 809		93 947

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	59 452				
Instal.général. agenc.aménag.constr.	1 110				
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 820				
Matériel de bureau informatique mobilier	426				
TOTAL	14 356				
TOTAL GENERAL	73 809				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		170 104			170 104
Sur comptes clients		1 305			1 305
TOTAL		171 409			171 409
TOTAL GENERAL		171 409			171 409
Dont dotations et reprises d'exploitation		171 409			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 566		1 566
Autres créances clients	74 171	74 171	
Impôts sur les bénéfices	11 814	11 814	
Taxe sur la valeur ajoutée	37 597	37 597	
Débiteurs divers	767 039	767 039	
Charges constatées d'avance	2 250	2 250	
TOTAL	894 437	894 437	1 566

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	157 908	157 908		
Fournisseurs et comptes rattachés	454 013	454 013		
Personnel et comptes rattachés	8 392	8 392		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 876	3 876		
Taxe sur la valeur ajoutée	119 416	119 416		
Autres impôts taxes et assimilés	749	749		
Groupe et associés	1 242 450	0		1 242 450
Autres dettes	52 176	52 176		
TOTAL	2 038 980	796 530		1 242 450

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	10.0000	78 020			78 020

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Dévelop- pement	Total
Autres dépenses recherche et développement				
- Acquisitions résultats de recherche				198 718
Total 2				198 718
Total général				198 718
Dont inscrit au compte 203 du bilan				198 718

Les sommes engagées pour le développement de l'activité de la société au Chili depuis le 1er Novembre 2016 ont été immobilisées en frais de recherche et développement selon le détail suivant :

- 42 461,36 euros concernant les factures réglées à des tiers ;
- 8 431,87 euros concernant les frais de déplacements et d'hébergement réglés par la société ;
- 141 173,75 euros concernant les salaires et charges du Président retenues à hauteur de 70 % ;
- 6 651,42 euros concernant les salaires et charges d Chef d'atelier retenues à hauteur de 10%.

L'amortissement des frais de recherche et développement concernant le Chili est de 5 ans.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements pour dépréciation sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Tant pour les biens faisant l'objet d'une approche par composants (Constructions & AAI des constructions) qu'en l'absence de décomposition (autres immobilisations), les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais recherche et développ.	Linéaire	5 ans
Aménagement	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti », pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont valorisés en fonction de l'état d'avancement à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Cette méthode simple d'application n'a pas d'incidence significative sur la valorisation des stocks compte tenu de leur rotation rapide.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	716 497
Total	716 497

Autres créances :

- Fournisseurs Avoirs non parvenus : 716 497 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 428
Dettes fiscales et sociales	4 523
Total	18 638

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :

- Intérêts courus bancaires

Dettes fournisseurs & comptes rattachés :

- Honoraires : 7 875 €,
- Frais d'actes et de contentieux : 45 €,
- Frais de réception : 333 €,
- Frais de déplacement : 837 €,
- Affranchissements: 36 €,
- Vêtements de travail : 10 €,
- Fournitures administratives : 22 €,
- Assurances : 2 101 €,
- Pénalités : 208 €,
- TVA sur FNP : 962 Euros.

Dettes fiscales & sociales :

- Dettes provisionnées pour congés payés : 3 347 €,
- Charges sociales & fiscales sur dettes prov.congés payés : 426 Euros,
- Organismes sociaux charges à payer (TA-FC-PEEC) : 480 €,
- CFE : 270 Euros,

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 250
Total	2 250

Charges constatées d'avance :

- Maintenance : 500 €,
- Crédit Safe : 1750 €.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 30/06/2019

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	780 200		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	687 600		
Autres dettes	1 242 450		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	24 042	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SA ANCOS - SAS AFFEL'M	144 000	196 541	99.87	brut	net			188 268	5 006	
	40 000	172 688	85.00	278 300	278 300			179 739	6 509	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										



« AAAL'TO »
Société par actions simplifiée au capital de 780.200 Euros
Siège social
Rue de l'Amiral Lancret – 08350 DONCHERY
799.737.934 RCS Sedan

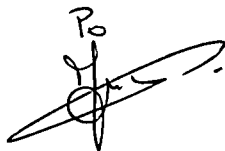
EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 DECEMBRE 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant au montant de 17.610,22 Euros en totalité au compte « Réserve légale » qui se trouve ainsi porté au montant de 20.390,22 Euros et prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme,
La Présidente,
Mme Julie LAMBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julie Lambert', with a stylized flourish extending to the right.

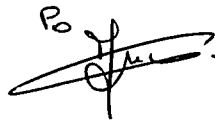
SASU AAAL'TO

Rue de l'Amiral Lancret

08350 DONCHERY

COMPTES ANNUELS

Certifiés conformes

Po


ACR-ADC CABINET PIERQUIN
18 RUE EDMOND PIERROT

08000 WARCQ
03-24-59-70-50